

Conformément à l'article L.1122-13, § 1<sup>er</sup> du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M... RYCHMANS H

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **26 octobre 2010 à 19 h 30** à la Maison communale, 71 Avenue du Castillon à 1450 Chastre.

### ORDRE DU JOUR

#### SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 29 septembre 2010 : approbation (vote)
2. Finances : taxes communales pour l'exercice 2011 :
  - a) Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques : décision (vote)
  - b) Taxe additionnelle au précompte immobilier : décision (vote)
  - c) Taxe sur l'enlèvement des immondices et résidus ménagers : décision (vote)
  - d) Achat columbarium : décision (vote)
3. Cultes : Fabrique d'église de Chastre : budget 2011 : avis (vote)
4. CPAS : modification budgétaire 2010 : approbation (vote)

#### HUIS CLOS

5. Personnel enseignant : désignations : ratification (vote)
6. Personnel enseignant : Directrice d'école : nomination (vote)

Pour le Collège communal

Par ordonnance :f

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER



Le Bourgmestre,

C. JOSSART